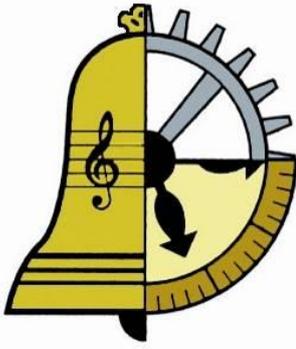


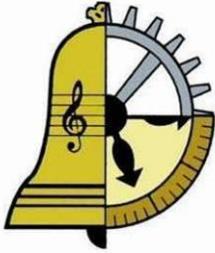
ACW



Le Bulletin Campanaire
Association Campanaire Wallonne



***Les vingt-cinq ans de
l'Association Campanaire Wallonne***

ACW

Association Campanaire Wallonne

Association sans but lucratif

- Objectifs** : Fondée en 1994, l'Association Campanaire Wallonne a pour objet la sauvegarde, la promotion et la valorisation du patrimoine campanaire (cloches, carillons, mécanismes d'horlogerie monumentale, et tout ce qui s'y rapporte) des Régions Wallonne et de Bruxelles Capitale.
- Conseil d'administration** :
- Président : Serge Joris
 - Vice-président : Jean-Christophe Michallek
 - Secrétaire : Cédric Leclercq
 - Trésorière : Pascaline Flamme
 - Administrateurs : Marc Streel, Guy Roland, Patrice Poliart, Clarisse Desantoine
- Secrétariat** : Grand' Rue, 3
B-5630 Daussois
Belgique (Belgium)
Tél. : 32-(0)496-107093
cedric-leclercq@skynet.be
- Internet** : www.campano.be – secretariat@campano.be
Gestionnaire : Chantal Prévinaire
- N° d'entreprise** : 0457.070.928
- Cotisations** :
- Belgique : par virement au compte (banque Belfius)
IBAN : BE32 0682 4366 1502 - BIC : GKCCBEBB
avec mention de l'adresse complète du (des) cotisant(s)
- Membre ordinaire = 17 €/an
 - Membre de soutien et administrations = 32 €/an
 - Conjoint(e) = 5 €/an
 - Etudiant(e) de plein exercice et demandeurs d'emploi = 7 €/an
- Étranger :
- Union européenne : = 18 €/an
par virement au compte bancaire ci-dessus
 - Hors Union européenne : = 20 €/an
par paiement *PayPal* sur le compte sc.joris@skynet.be

Sommaire

EDITORIAL

- L'année 2020 placée sous le signe des 25 ans de l'ACW –
Serge Joris p. 4

LA VIE DE L'ASSOCIATION

- Renouvellement des cotisations – Assemblée générale 2020 –
Nomination de 5 administrateurs : appel à candidatures –
Subsides octroyés par l'ACW en 2020 p. 5

LES 25 ANS DE L'ASSOCIATION CAMPANAIRE WALLONNE

- Le quart de siècle de l'Association Campanaire Wallonne –
Serge Joris p. 6
- Éphémérides de 25 ans d'ACW p. 31
- Index nominatif p. 35

INFOS

- Agenda p. 42

Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs

*La reproduction des articles et des illustrations de ce Bulletin Campanaire
n'est autorisée que moyennant accord de la rédaction et des auteurs*

Comité de rédaction :

P. Boudart, E. Delsaute, S. Joris, C. Leclercq, J. Ramaekers, Ph. Slégers.

Page de garde : Les 25 ans de l'ACW

Crédits photos : ACW, sauf mention contraire

Le Bulletin Campanaire est publié avec le soutien du Ministère de la
Fédération Wallonie-Bruxelles - Service du Patrimoine culturel



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Editorial

L'année 2020 placée sous le signe des 25 ans de l'ACW

Les membres du Conseil d'administration et du Comité de rédaction se joignent à moi pour vous adresser nos vœux les meilleurs pour l'année nouvelle.

Cette année sera marquée par diverses initiatives pour commémorer le 25^e anniversaire de l'association, mise sur pied fin 1994.

Dans ce cadre, le présent numéro du Bulletin Campanaire fait un large écho à l'historique et aux réalisations de l'ACW pendant son premier quart de siècle, ainsi qu'aux défis pour son avenir.

L'Assemblée générale 2020 sera placée, elle aussi, sous le signe de cet anniversaire. Elle se déroulera le dimanche 22 mars à Gembloux, localité où l'association vit le jour.

Dans le cadre des travaux du Belgian Carillon Heritage Committee, l'année 2020 sera en outre marquée par l'organisation, en Wallonie, de la prochaine *Journée de sensibilisation au rôle du carillon dans la société*. Elle se tiendra le 23 octobre à Tournai et s'adressera aux propriétaires, gestionnaires et animateurs de carillons du nord et du sud du pays.

Pour marquer ses 25 ans d'existence, l'association prévoit également une série d'aménagements et de développements au niveau de son site Internet.

Bonne lecture et au plaisir de nous rencontrer en 2020 !

Serge Joris
Président

Infos administratives

- **Renouvellement des cotisations**

Nous vous invitons à renouveler sans tarder votre cotisation annuelle à l'ACW (voir modalités de paiement en page 2). Cela nous permettra d'éviter le très fastidieux travail d'envoi de rappel aux retardataires.

D'avance nous vous remercions de votre soutien fidèle à notre association.

- **Assemblée générale 2020**

L'Assemblée générale 2020 aura lieu le dimanche 22 mars à Gembloux et sera placée sous le signe du 25^e anniversaire de l'association. Merci de bloquer cette date à votre agenda.

La matinée sera consacrée à l'Assemblée générale proprement dite, à la commémoration des 25 ans d'ACW ainsi qu'aux découvertes campanaires exceptionnelles faites sous le rez-de-chaussée du beffroi communal.

Une visite du beffroi et d'autres bâtiments emblématiques de Gembloux aura lieu après le lunch, le tout au son du carillon local.

Les modalités pratiques de cette journée seront communiquées via la convocation officielle.

- **Nomination de 5 administrateurs : Appel à candidatures**

Quatre mandats d'administrateurs arriveront à leur terme lors de l'Assemblée générale 2020. Un cinquième mandat sera également à pourvoir.

Les candidat(e)s à un mandat d'administrateur ACW sont invité(e)s à se signaler d'ici au 28 février par lettre ou e-mail de motivation adressé(e) au secrétariat de l'association, qui se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire.

- **Subsides octroyés par l'ACW en 2020**

Comme les années précédentes, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de marquer son accord sur un budget permettant de subsidier des projets campanaires **à caractère exceptionnel** proposés par ses membres.

Nous invitons les candidats à pareil subside à adresser leur demande le plus tôt possible au Conseil d'administration, qui décidera du montant du subside sur la base des éléments descriptifs fournis (nature de l'activité, budget prévisionnel, etc.).



Le quart de siècle

de l'Association Campanaire Wallonne

Serge Joris

C'était il y a vingt-cinq ans : le 8 octobre 1994, une poignée de passionnés d'art campanaire mettent sur pied les bases de ce qui allait devenir l'Association Campanaire Wallonne.

Ce quart de siècle est l'occasion d'un « regard dans le rétroviseur » et d'une réflexion sur l'avenir de l'association.

1. HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

1.1. Le paysage campanaire de Wallonie à la fin du XXe siècle

Dans les dernières décennies du XXe siècle, les mutations de la société ont conduit à une moindre attention des autorités civiles et religieuses au patrimoine campanaire (cloches, carillons et horlogerie monumentale).

Typiquement, la fonction de responsable « cloches » a progressivement disparu au niveau des évêchés ; les cloches ont été de moins en moins sonnées à la main ; l'électrification de l'horlogerie de tour a provoqué la mise au rencart, voire la disparition de nombreuses horloges mécaniques, souvent vendues en tant qu'antiquités.

Le décès de Géo Clément, figure wallonne très emblématique du carillon, laissa en 1969 la Wallonie orpheline d'un promoteur particulièrement actif au niveau de l'enseignement de cet instrument ainsi que de l'installation de nouveaux carillons en Wallonie.

Au-delà de cette date, le flambeau fut maintenu allumé par des élèves de Géo Clément et par Edmond De Vos, lequel œuvra entre autres par le biais de l'*Union Wallonne des Organistes*, dont le bulletin trimestriel

L'Organiste a publié pendant plusieurs décennies des informations relatives à la campanologie et au carillon en particulier.

En 1994, la Wallonie ne comptait plus qu'une dizaine de carillonneurs. Ils oeuvraient de manière plutôt isolée. Deux d'entre eux seulement - Paula Van de Wiele† et Edmond De Vos - étaient membres de la *Guilde des Carillonneurs de Belgique - Belgische Beiaardiersgilde*, dont ils étaient les secrétaires⁽¹⁾.

1.2. La naissance de l'Association Campanaire Wallonne (ACW)

Au printemps 1994, Edmond De Vos alerta les carillonneurs de Wallonie en les informant qu'en raison de la régionalisation des instances culturelles du pays, la guilde nationale précitée allait se muter en Vlaamse Beiaardvereniging (VBV), avec pour conséquence que la partie francophone du pays se retrouverait sans structure de promotion de l'art campanaire⁽²⁾.

Il invita les carillonneurs wallons et les sympathisants de cet instrument à se réunir afin d'examiner la manière d'éviter cet écueil. Suite à quelques réunions préparatoires⁽³⁾, il fut décidé à Gembloux, le 8 octobre 1994, de mettre sur pied une association « de fait », baptisée *Association d'Art Campanaire en Wallonie (AACW)*. Son Conseil d'administration était composé de Serge Joris (Président), André Grégoire† (Vice-Président), Edmond De Vos (Secrétaire-trésorier), Véronique Lontie, Emmanuel Vanderheyden et Philippe Dufrêne.

Pour crédibiliser les contacts avec les autorités régionales, ce Conseil d'administration s'attela dès 1995 à la préparation de statuts en vue d'obtenir le statut d'association sans but lucratif (Asbl). On profita de l'occasion pour alléger le nom de l'association, rebaptisée *Association Campanaire Wallonne (ACW)*. Ses statuts furent publiés au Moniteur du 1^{er} février 1996. Les objectifs y figurant étaient « la valorisation, la sauvegarde et la promotion du patrimoine campanaire de Wallonie ».

1. Cette guilde était l'héritière de l'*Association des Anciens Élèves de l'École de Carillon de Malines*.

2. La raison principale de cette mutation de la *Guilde des carillonneurs de Belgique – Belgische Beiaardiersgilde* était de permettre à ses membres flamands de solliciter l'aide financière de la Région Flamande pour l'organisation en Flandre du Congrès 1998 de la Fédération Mondiale du Carillon.

3. Voir *Le Bulletin Campanaire* 1995/1.

1.3. L'élargissement du champ d'action de l'ACW

Au départ, le noyau actif de l'ACW était composé d'une douzaine de carillonneurs et de sympathisants de l'instrument.

L'arrivée progressive au Conseil d'administration de personnalités provenant d'autres horizons campanaires (dont Philippe Slégers, fils de fondateur de cloches, et Guy De Plaen, à l'époque conservateur du *Musée de la Cloche et du Carillon* de Tellin) eut pour effet d'élargir le champ d'action de l'association aux autres éléments du patrimoine campanaire que sont les cloches de volée et les automates – dont les horloges monumentales – pilotant les sonneries de cloches et de carillons.

Cet élargissement fit l'objet d'une réforme des statuts en 2003. Par la même occasion, le champ d'action de l'association fut élargi à l'espace Wallonie-Bruxelles ⁽⁴⁾.

A ce stade, l'association comportait déjà 150 membres.

1.4. La situation actuelle

À ce jour, l'ACW compte près de 200 membres, provenant d'horizons très divers : campanologues, carillonneurs, artisans dans le domaine campanaire, fabriques d'église, administrations publiques, bibliothèques, amoureux du domaine campanaire, etc.

Près de 15 pourcents de ses membres résident en Flandre et 15 autres pourcents résident à l'étranger.

L'association est structurée en 3 commissions, animées chacune par un coordinateur faisant rapport au Conseil d'administration : Commission cloches, Commission carillons et Commission horlogerie monumentale.

Les relations extérieures de l'association se sont fortement diversifiées avec le temps. Nous les survolons dans le chapitre suivant, avant de passer en revue les actions et les faits saillants de l'association au cours de ses 25 ans d'existence.

4. Révision des statuts publiée au Moniteur belge du 27.02.2004.

2. RELATIONS EXTÉRIEURES

2.1. Relations avec l'Administration wallonne

Dès l'obtention du statut d'Asbl début 1996, l'ACW a rencontré André Matthys, à l'époque Inspecteur général des *Monuments, Sites et Fouilles de la Région Wallonne*, afin de lui faire état de la situation générale du patrimoine campanaire de Wallonie et des objectifs de l'ACW à son égard.

Conscient de la nécessité de sauvegarder et de valoriser ce patrimoine, M. Matthys confia à l'ACW une série de missions, dont la réalisation d'un *Inventaire technique et sanitaire des carillons de Wallonie*, dans le cadre d'une substantielle subvention octroyée par le *Ministère de la Région Wallonne* : voir chapitre 3.2.2.

A maintes reprises ensuite, mais jusqu'ici malheureusement sans succès, l'ACW a essayé de motiver la Région wallonne à créer en son sein une fonction de « Responsable cloches », avec qui l'ACW serait en contact pour les questions d'inventaire, de classement, de règles de bonne pratique en matière de gestion de patrimoine campanaire, etc.

En étroite collaboration avec l'ACW toutefois, l'*Institut du Patrimoine Wallon* (IPW) a mis sur pied en 2010, à l'abbaye de la Paix-Dieu, une journée d'étude consacrée entièrement au patrimoine campanaire de Wallonie ⁽⁵⁾. Elle fut l'occasion de la publication d'un numéro du *Carnet du Patrimoine* consacré à ce patrimoine ⁽⁶⁾.



Journée d'étude consacrée au patrimoine campanaire de Wallonie (IPW, 27 mai 2010)

5. Voir *Le Bulletin Campanaire* 2010/3 - n° 63, p. 9.

6. Voir *Le Bulletin Campanaire* 2010/3 - n° 63, p. 44.

Ce même IPW a invité l'ACW à organiser en 2014, à la Paix-Dieu, un stage de formation campanaire d'une durée de 3 jours. Les futurs visiteurs de clochers présents purent ainsi se familiariser aux données de base du patrimoine campanaire ainsi qu'à la méthodologie des inventaires campanaires ⁽⁷⁾.



*Stage de formation campanaire organisé par l'ACW
à la demande de l'Institut du Patrimoine Wallon (IPW, 10-12 juin 2014)*

Dès 2012, l'ACW a par ailleurs été invitée à siéger dans le *Comité de gestion des beffrois*, actuellement piloté par l'*Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP)*. La collaboration dans ce cadre a été intense en 2019 à l'occasion du 20^e anniversaire de la reconnaissance UNESCO des beffrois de Belgique et du nord de la France comme éléments du patrimoine mondial. Cet anniversaire a été l'occasion de publier un *Carnet du Patrimoine* consacré aux beffrois de Wallonie, dont un chapitre est entièrement consacré à leur patrimoine campanaire ⁽⁸⁾.

Depuis une décennie, l'ACW bénéficie d'une participation de la Région Wallonne aux frais de publication du Bulletin Campanaire.

2.2. Relations avec la Fédération Mondiale du Carillon (FMC)

Nous l'avons dit, l'ACW était au départ une association constituée essentiellement de carillonneurs et de sympathisants de l'instrument.

La mutation, en 1994, de la *Guilde des Carillonneurs de Belgique - Belgische Beiaardiersgilde* en deux associations régionales, la *Vlaamse*

7. Voir *Le Bulletin Campanaire* 2014/3 - n° 79, p. 8.

8. Voir *Le Bulletin Campanaire* 2019/3 - n° 98, p. 38.

Beiaard-vereniging (VBV), puis l'*Association Campanaire Wallonne* (ACW), a posé un sérieux problème à la Fédération Mondiale du Carillon (FMC), statutairement composée, à l'époque, de guildes nationales uniquement.

Nous devons à Edmond De Vos d'avoir défendu les intérêts de l'ACW lors des discussions ayant abouti, lors du congrès FMC à Aschaffenburg en 1996, à la transformation des statuts de cette fédération, qui accepte depuis lors d'accueillir en son sein des associations régionales de carillonneurs là où il n'existe pas de guilde nationale.

Depuis, l'ACW a été présente à tous les congrès internationaux de cette fédération.



*Délégation wallonne
lors du congrès de la
Fédération Mondiale du
Carillon à Barcelone en 2017.*

De 2006 à ce jour et au terme d'élections à échelle internationale, le Comité exécutif de la FMC compte 1 représentant de l'ACW parmi ses 5 membres (Serge Joris, puis Audrey Dye).

2.3. Relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)

La Fédération Wallonie-Bruxelles est, entre autres, chargée de l'enseignement et du patrimoine immatériel en Belgique francophone.

Après de nombreuses tractations et grâce à la persévérance de Jean-Christophe Michallek (à l'époque président de l'ACW) et l'aide particulièrement efficace de Jean-Louis Poliart (à l'époque Directeur de l'Académie de Musique de Soignies), l'ACW a obtenu en 2009 la reconnaissance officielle de l'enseignement du carillon en académies de musique, dans la catégorie des *Instruments patrimoniaux*.

Par la suite, l'ACW a été invitée par la FWB à constituer un dossier en vue de la *Reconnaissance officielle de l'art du carillon comme élément du patrimoine oral et immatériel de la FWB*. Cette reconnaissance, accordée

en 2012, fut un indispensable préalable à la demande d'inscription de la culture du carillon de la Belgique dans le *Registre UNESCO d'exemples de meilleure pratique de sauvegarde de patrimoine culturel immatériel* » (voir 2.5).

Depuis plus d'une décennie, la FWB participe régulièrement aux frais de publication de l'ACW.

2.4. Relations avec la Vlaamse Beiaardvereniging (VBV)

La transformation, voulue unilatéralement au nord du pays, de la *Gilde des Carillonneurs de Belgique - Belgische Beiaardiersgilde* en *Vlaamse Beiaardvereniging* en 1994 avait provoqué un raidissement d'attitude au niveau des représentants des carillonneurs du sud du pays, devenus brutalement orphelins d'une structure associative.

La qualité des relations s'est, heureusement, nettement améliorée avec le temps, grâce à la consolidation de l'identité et du bilan de l'ACW, ainsi qu'à plusieurs projets menés en commun avec la VBV, tels la célébration des 500 ans de l'existence du carillon à clavier ⁽⁹⁾, l'aide apportée conjointement à la gestion du carillon de la cathédrale de Bruxelles ⁽¹⁰⁾ et de celui du Parlement fédéral ⁽¹¹⁾, la préparation de la demande de reconnaissance de la culture du carillon de Belgique par l'UNESCO et la suite qui lui a été donnée via le *Belgian Carillon Heritage Committee* (voir ci-après).

2.5. Relations avec le *Belgian Carillon Heritage Committee* (BCHC)

Mis sur pied dans la foulée de l'inscription, en 2014, de la culture du carillon de Belgique dans le *Registre UNESCO d'exemples de meilleure pratique de sauvegarde de patrimoine culturel immatériel* ⁽¹²⁾, le *Belgian Carillon Heritage Committee* a pour objectifs la sauvegarde, la stimulation et le développement de cette culture du carillon.

Cet organisme s'inscrit depuis 2018 dans le cadre d'un accord interministériel cosigné par les Communautés Flamande et Française de Belgique, ainsi que par la Région bruxelloise. Il est constitué de

9. Voir *Le Bulletin Campanaire* 2009/2 - n° 58, p. 24 et 2011/1 - n° 65, p. 18.

10. Via l'association Tintinnabulum : voir *Le Bulletin Campanaire* 2005/1 - n° 41, p. 32.

11. Voir *Le Bulletin Campanaire* 2012/4 - n° 72, p. 24.

12. Cette inscription a été le fruit d'une heureuse collaboration entre la Vlaamse Beiaardvereniging (VBV), l'Association Campanaire Wallonne (ACW), la Communauté Flamande (en particulier sa branche FARO) et la Communauté Française de Belgique.

représentants des administrations précitées, des commissions UNESCO en Belgique, des associations de carillonneurs de Flandre (VBV) et de Wallonie (ACW), d'institutions d'enseignement du carillon, de comités locaux de soutien de carillons, etc.

Ses actions les plus marquantes sont le suivi des animations par le carillon dans le pays, ainsi que l'organisation tous les 2 ans d'une *Journée de sensibilisation à la culture du carillon*. La première édition de ces journées eut lieu en 2016 dans les bâtiments du Parlement fédéral ⁽¹³⁾.



S. Nieuwinckel

*Séance de remise du certificat UNESCO
(Hôtel de Ville de Bruxelles, le 18 septembre 2015)*



*Journée BHC de sensibilisation au rôle du carillon
(Parlement fédéral, le 22 avril 2016)*

13. Voir *Le Bulletin Campanaire* 2016/3 - n° 87, p. 21.

2.6. Relations avec le Centre Interdiocésain de Patrimoine Artistique et Religieux (CIPAR)

Depuis 2017, l'ACW est en dialogue avec le CIPAR pour la mise en place du volet 'patrimoine campanaire' des inventaires demandés par cet organisme aux propriétaires d'édifices religieux.

2.7. Divers

2.7.1. Relations avec l'asbl Églises Ouvertes (EO)

En 2019, l'ACW a été invitée par l'asbl *Églises Ouvertes* à animer une journée d'étude intitulée « Comprendre et gérer efficacement son patrimoine campanaire », de même qu'un atelier sur le thème « Se réapproprier le patrimoine campanaire ». Le public-cible de ces deux événements était constitué de représentants de fabriques d'église.



Rencontre ACW - Églises Ouvertes consacrée aux possibilités d'animation par le patrimoine campanaire (Gembloux, le 22 février 2019)

2.7.2. Relations avec le Commissariat Général au Tourisme

La reconnaissance de l'ACW par l'Office wallon du Tourisme fut obtenue en 1998, sur base de l'impact touristique potentiel des carillons. À ce jour, l'ACW n'a que très rarement sollicité l'aide de cet organisme.

3. ACTIONS ET FAITS SAILLANTS DE L'ACW

Tout au long de son premier quart de siècle d'existence, l'ACW a réalisé ou catalysé diverses actions « sur le terrain ».

3.1. Diffusion d'informations campanaires

Il s'agit de la tâche la plus 'visible' de l'association. Elle se réalise via *Le Bulletin Campanaire*, le site Internet www.campano.be et la mailing-list ACW.

Trait d'union par excellence entre les membres de l'association, *Le Bulletin Campanaire* paraît régulièrement depuis 1995. Sa fréquence de parution a été trimestrielle pendant de nombreuses années. Elle est actuellement quadrimestrielle. Une centaine de numéros ont été publiés à ce jour. Sous l'impulsion de Philippe Slégers, il bénéficie depuis l'année 2000 de l'appui d'un Comité de rédaction qui se réunit avant chaque parution afin d'établir un bon équilibre entre les articles consacrés aux cloches, aux carillons, à l'horlogerie monumentale, ainsi qu'à l'actualité campanaire à échelle régionale, nationale et internationale ⁽¹⁴⁾. Ses articles sont, à ce jour, le fruit de la collaboration de plus d'une centaine d'auteurs (voir p. 39).

En 2000 également, à l'initiative de Thibaut Boudart (à l'époque président de l'association), l'ACW fut une des premières associations campanaires à se doter d'un site Internet. Dénommé aujourd'hui www.campano.be, ce site est régulièrement mis à jour et présente un vaste éventail d'informations campanaires.

Suivant en cela l'évolution générale de la communication, l'ACW diffuse régulièrement des informations campanaires via une mailing-list.

3.2. Inventaires campanaires

La réalisation d'inventaires du patrimoine campanaire de l'espace Wallonie-Bruxelles figure parmi les préoccupations majeures de l'association, et ce, dans un souci de sauvegarde et de valorisation.

14. La liste des articles parus à ce jour dans le Bulletin Campanaire peut être consultée sur le site Internet www.campano.be (onglet Publications / Bulletin Campanaire).

L'impérieuse nécessité de ces inventaires se confirme de jour en jour au vu des risques que court ce patrimoine : absence d'entretien adéquat, vols, disparition lors de réaffectations, de ventes ou de démolitions d'édifices.

A deux reprises, l'ACW a organisé des journées de formation des visiteurs de clochers (voir entre autres p. 10). Une assurance a été contractée pour couvrir les risques lors de visites de clochers.

3.2.1. Inventaires de cloches de volée

À maintes reprises, mais sans succès jusqu'ici, l'ACW a sollicité auprès des autorités régionales la mise sur pied d'une structure permettant la réalisation de l'inventaire des cloches de volée et des horloges monumentales de l'espace Wallonie-Bruxelles.

À défaut de pareille prise en charge, des membres de l'association réalisent (spontanément ou à la demande) des inventaires de cloches sur la base de la fiche d'inventaire établie par l'ACW ⁽¹⁵⁾. Le résultat de ces inventaires est communiqué aux propriétaires du patrimoine inventorié et est archivé par l'ACW.

Citons par ailleurs le travail de Philippe Slégers quant au classement des archives de la Fonderie Causard-Slégers en vue de leur conservation aux Archives de l'État (Arlon), ainsi que son engagement au niveau de l'inventaire ACW des cloches historiques dont l'existence est certifiée ⁽¹⁶⁾. Dans l'état actuel des choses, plus de 500 cloches historiques ont été repérées et encodées dans cet inventaire.

3.2.2. Inventaire des carillons

Nous l'avons dit (voir 2.1), un inventaire technique et sanitaire des carillons de Wallonie a pu être réalisé dès 1998 grâce à une subvention accordée à l'ACW par la Région wallonne. Le travail fut confié par l'ACW à Luc De Vos ⁽¹⁷⁾, qui, après une année de travail, livra fin 1999 un volumineux document servant aujourd'hui encore de référence dans le domaine.

15. Cette fiche d'inventaire est disponible dans la rubrique Patrimoine campanaire du site Internet de l'ACW (onglets Cloches et sonneries).

16. Il s'agit des cloches fabriquées avant le déferlement en 1794 des révolutionnaires français dans nos contrées.

17. Luc De Vos a été également coauteur de *l'Inventaire des orgues de Wallonie*, effectué à la demande du Ministère de la Région Wallonne.

Cet inventaire, publié à l'époque en un nombre très limité d'exemplaires, fait actuellement l'objet d'une mise à jour en vue de son basculement sur le site Internet de l'association.

3.2.3. Inventaire des horloges monumentales

Depuis 2008, l'ACW tient à jour un inventaire détaillé des horloges monumentales dont l'existence est certifiée dans l'espace Wallonie - Bruxelles.

Géré depuis son origine par Marc Streel, cet inventaire repose sur diverses sources au départ éparses, complétées ensuite par les informations provenant des équipes ACW de visiteurs de clochers (sur base de la fiche d'inventaire établie par l'ACW ⁽¹⁸⁾) et, occasionnellement, par les campanistes.

A ce jour, cette base de données contient des informations 'certifiées' concernant 400 clochers de l'espace géographique considéré, dont 220 possédant une horloge monumentale.

3.3. Charte ACW relative au patrimoine campanaire d'édifices désaffectés ou vendus

Inquiète du nombre croissant de lieux de culte voués à la désaffectation, la vente ou la démolition, l'ACW a rédigé et largement diffusé fin 2017 une 'charte' décrivant les possibilités de sauvegarde et de valorisation du patrimoine campanaire d'édifices devant subir pareil sort.

3.4. Actions dans le domaine des cloches

3.4.1. Coulées de cloches à l'ancienne ⁽¹⁹⁾

Les actions les plus « spectaculaires » de l'ACW dans le domaine des cloches ont été incontestablement l'organisation de coulées de cloches en plein air, à l'ancienne.

La première coulée de ce type fut réalisée fin juillet 2005 pour marquer le 10^e anniversaire de l'association ⁽²⁰⁾. A cette occasion, pas moins de 74

18. Cette fiche d'inventaire est disponibles dans la rubrique Patrimoine campanaire du site Internet de l'ACW (onglet Horlogerie monumentale).

19. En plus des coulées de cloches effectuées à l'initiative de l'ACW, signalons que des coulées à l'ancienne ont été faites Thibaut Boudart et Olivier Baudri à l'occasion d'événements festifs notamment à Wavre, Verviers, Liège, Martelange, Arlon, Tellin, ...

cloches, d'un poids de 4 kg à 50 kg et à iconographie personnalisée, furent commandées à l'ACW par des particuliers et des instances civiles. La majorité de ces cloches furent coulées par le fondeur Dominique Bollée (Orléans) et son équipe dans la cour du *Musée de la Cloche et du Carillon* de Tellin, et ce, en 6 séries de coulées étalées sur 2 jours face à un public de plus de 1.500 spectateurs au total. Les cloches les plus grosses furent fondues à Orléans. La livraison des 74 cloches nettoyées et polies eut lieu de manière festive à Tellin en septembre de la même année. Le poids total de ces 74 cloches avoisinait les 800 kg ⁽²¹⁾.



Tellin : coulée de cloches les 20-22 juillet et retour des cloches le 5 septembre 2005



20. Activité réalisée en partenariat avec la Commune de Tellin, la Maison du Tourisme du Pays de la Haute-Lesse, les firmes Campa et Baudri, Promo-Tellin et l'ancienne fonderie de cloches de Tellin.

21. Voir *Le Bulletin Campanaire* 2005/4 - n°44, p. 5.

En juin 2012, une seconde coulée spectaculaire de cloches fut organisée par l'ACW, à Gembloux cette fois, en partenariat avec l'Office du Tourisme local ⁽²²⁾. Au programme figurait la coulée de deux cloches (de 250 kg et 350 kg respectivement) destinées au carillon du beffroi local, d'une cloche de 120 kg destinée au clocheton de l'église décanale, et d'une quinzaine parmi les 22 cloches privées (de 5 à 25 kg) commandées à cette occasion par des particuliers.

L'opération, confiée au fondeur André Voegelé (Strasbourg) et son équipe, s'est étalée sur 3 jours (dont des coulées en nocturne deux jours en suivant). Ici également, la foule était particulièrement nombreuse.



V. Duseigne



*Coulée de cloches à Gembloux
(22-24 juin 2012)*

22. Voir *Le Bulletin Campanaire* 2012/2 - n° 70, p. 6 et 2012/3 - n° 71, p. 12.

3.4.2. Conseils aux propriétaires et gestionnaires de cloches

A diverses reprises, l'ACW a été sollicitée pour donner des conseils techniques aux propriétaires et gestionnaires de cloches et/ou pour les orienter vers les artisans et firmes actives dans le domaine.

3.5. Actions dans le domaine des carillons

De par leur contribution au décor sonore et à l'animation socio-culturelle des localités, les carillons constituent immanquablement « la partie visible de l'iceberg » du domaine campanaire.

Dans ce cadre, l'ACW joue un rôle de catalyseur en assurant le lien entre les carillonneurs de l'espace Wallonie-Bruxelles, en diffusant des informations relatives au carillon et en assurant le contact avec les organismes locaux, régionaux, nationaux et internationaux concernés.

Comme déjà évoqué, elle a joué un rôle de premier plan dans la reconnaissance du carillon comme *Chef d'œuvre de patrimoine immatériel de la Communauté Française de Belgique* (voir 2.3) et a participé étroitement à la candidature de l'inscription de la Culture du carillon de Belgique dans le *Registre UNESCO des exemples de meilleure pratique de sauvegarde de patrimoine immatériel* (reconnaissance accordée fin 2014).



S. Nieuwinckel

*Remise du certificat UNESCO aux présidents de la VBV et de l'ACW
(Bruxelles, 18 septembre 2015)*

L'ACW représente la Wallonie au sein du Belgian Carillon Heritage Committee (voir 2.5) et de la Fédération Mondiale du Carillon et participe, par ailleurs, à la gestion du carillon de la cathédrale de Bruxelles (via l'Association Tintinnabulum) et de celui du Parlement Fédéral.

3.5.1. Appui à l'enseignement du carillon

Outre son implication dans la reconnaissance de l'enseignement du carillon en académies de musique (voir 2.3), l'ACW n'a eu de cesse d'encourager les professeurs de carillon dans les académies de musique d'Ath, Soignies, Liège et Wavre. Il s'agit, respectivement, de Jean-Claude Molle, Véronique Lontie, Fabrice Renard, Jean-christophe Michallek et Audrey Dye.

L'ACW encourage également ces professeurs dans leurs initiatives d'organisation de stages d'initiation, tels que pratiqués depuis plusieurs années en Wallonie.

Après de nombreuses années de tractations avec la Direction de l'Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie (IMEP, Namur), l'ACW a obtenu la mise en place, dès l'année académique 2018-2019, d'un cours de carillon dans cette institution d'enseignement supérieur ⁽²³⁾. Ce cours est actuellement donné par Dina Verheyden, professeur à l'École Royale de Carillon de Malines.

L'ACW encourage par ailleurs les carillonneurs et carillonneuses wallon(ne)s à prendre le chemin de la célèbre École Royale de Carillon de Malines pour parfaire leur formation. A ce jour deux élèves de chez nous y ont été récemment diplômées, à savoir Audrey Dye et Marie-Madeleine Crickboom, tandis que deux autres y sont en cours ou fin de formation.

3.5.2. Publication de partitions de musique pour carillon

L'ACW a publié à ce jour 5 recueils de partitions de musique pour carillon. Ils connaissent un beau succès. Le premier, réalisé à l'occasion du 10^e anniversaire de l'association, est le fruit d'un appel à compositions lancé à une série de musiciens de l'espace Wallonie-Bruxelles. Le second regroupe les compositions (et une série d'arrangements pour carillon) de Léon Henry, brillant carillonneur de la ville de Nivelles au 19^e siècle. Les troisième et quatrième volumes contiennent l'intégrale des compositions de Géo Clément, célèbre compositeur et professeur de carillon du milieu du 20^e siècle. Le cinquième recueil rassemble une sélection d'œuvres des élèves de ce même Géo Clément.

23. Dans la seconde moitié des années 1990, cet institut avait abrité un cours de carillon donné à titre privé par Edmond De Vos (à l'époque carillonneur à Namur et à Liège).

3.5.3. Masterclass consacrée à Géo Clément

En avril 2013, l'ACW a organisé une masterclass consacrée à la vie et à l'œuvre de Géo Clément. Ce fut l'occasion de rassembler et de présenter les faits saillants de sa carrière, de présenter une analyse musicologique de ses compositions et d'entendre Jean-Claude Molle (dernier élève de Géo Clément encore titulaire d'un carillon) expliquer les éléments principaux sur lesquels Géo Clément insistait dans son enseignement ⁽²⁴⁾.



*Masterclass consacrée à Géo Clément
(Ath, 20 avril 2013)*



3.5.4. Conseils aux propriétaires et gestionnaires de carillons

L'ACW est occasionnellement sollicitée pour donner des avis dans le cadre de restaurations de carillons. La plus belle réussite dans le domaine a été la restauration du carillon de la collégiale St-Barthélemy de Liège,

24. Voir *Le Bulletin Campanaire* 2013/3 - n° 75, p. 22.

pour laquelle, suite à une demande émanant du maître d'ouvrage, une équipe pluridisciplinaire a été constituée au sein de l'ACW afin d'accompagner les différentes phases du projet (cahier des charges, dépouillement des offres, ...).

3.5.5. Contacts avec les praticiens de coptée campanaire

Outre l'abbaye orthodoxe de Chevetogne, il existe dans l'est de la Wallonie quelques localités où l'on perpétue la tradition de coptée campanaire ⁽²⁵⁾.

Des contacts ont été récemment pris par l'ACW avec les praticiens de cette technique et les autorités en charge du patrimoine immatériel de la Communauté germanophone de Belgique, en vue de la reconnaissance de la coptée campanaire comme élément du patrimoine immatériel de cette même Communauté.



A gauche, coptée campanaire à l'abbaye de Chevetogne et, ci-dessus, à la cathédrale de Malmedy

25. La coptée campanaire consiste à faire tinter un ensemble de cloches en actionnant avec les mains ou les pieds les cordes ou les chaînes reliant les battants des cloches à des points fixes de la chambre des cloches. Cette pratique, appelée « Tribolèdge » à Malmedy et « Trippetreien » à Eupen et environs, est décrite plus amplement dans le Bulletin Campanaire 2008/1- n° 53, p. 27 et 2013/1 - n° 73, p. 10.

3.6. Actions dans le domaine de l'horlogerie monumentale

3.6.1. Expositions horlogères

Deux remarquables expositions d'horlogerie monumentale ont été mises sur pied par l'ACW à l'occasion des 20 ans de l'association ⁽²⁶⁾.

La première s'est tenue du 21 février au 1^{er} mai 2015 à la collégiale St-Barthélemy de Liège, simultanément à la célébration du millénaire de cet édifice. Elle regroupait une dizaine d'horloges en ordre de fonctionnement ⁽²⁷⁾, représentatives de l'évolution de la technologie horlogère au fil des siècles (la plus ancienne horloge exposée datait de 1630, la plus récente de 1903). Elles provenaient essentiellement de la collection privée de Benoît Mathieu, artisan horloger.



Exposition d'horlogerie monumentale en la collégiale St-Barthélemy de Liège (2015)

26. Avant cela, une exposition d'horlogerie monumentale avait eu lieu en septembre 2012 à l'Abbaye du Val Dieu, à l'initiative du Centre Culturel d'Aubel. Elle était constituée de quelques spécimens de la riche collection de Pierre Liégeois, restaurateur d'horloges monumentales ayant sauvé de l'oubli 35 horloges de ce type dans la région de Battice. Voir *Le Bulletin Campanaire* 2012/4 - n° 72, p. 30.

27. Voir *Le Bulletin Campanaire* 2015/2 - n° 82, p. 32.

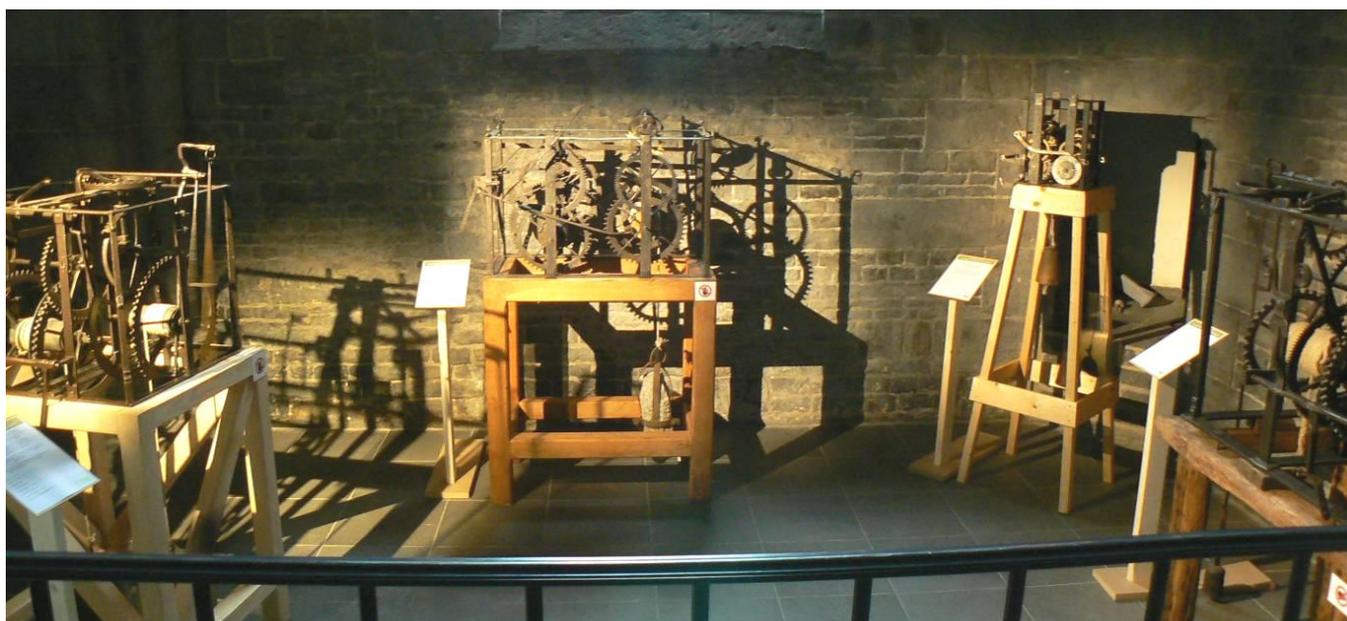
De fin août à fin septembre 2015, ces mêmes horloges ont ensuite été exposées en l'église St-Julien d'Ath, en partenariat avec la Ville d'Ath et son Office du Tourisme, à l'occasion du 600^e anniversaire de l'édifice ⁽²⁸⁾.



Exposition d'horlogerie monumentale en la collégiale St-Barthélemy de Liège (2015)



Exposition d'horlogerie monumentale en l'église St-Julien d'Ath (2015)



28. Voir *Le Bulletin Campanaire* 2015/4 - n° 84, p. 40.

3.6.2. Conseils aux propriétaires et gestionnaires d'horloges monumentales

À la suite de visites d'inventaire campanaire, ou suite à des demandes spécifiques de la part de propriétaires d'horloges monumentales, l'ACW est régulièrement amenée à fournir des conseils en matière de possibilités de sauvegarde, restauration et valorisation de ces éléments du patrimoine campanaire.



*Réunion du Groupe de travail Horlogerie monumentale
(Tellin, le 18.08.2007)*



Visite technique d'horloge monumentale (Liessies, le 1.10.2014)

3.7. Actions diverses

3.7.1. Subsidés octroyés par l'ACW

De l'an 2000 à aujourd'hui, l'ACW a octroyé un total de près de 12.000 € de subsides pour la participation de ses membres à des congrès, des colloques, des formations, ainsi que pour la mise sur pied de concerts de carillons, d'expositions, etc.

3.7.2. Excursions ACW

Les excursions campanaires organisées par l'ACW ont toujours été des moments forts de convivialité et de découvertes campanaires.

*Excursion dans le
Hainaut
(juin 2009)*



*Excursion à l'abbaye
de Chevetogne
(septembre 2013)*



*Excursion à Malines
(octobre 2017)*



4. ET DEMAIN ?

Le premier quart de siècle de l'ACW a permis d'établir et de consolider une série d'assises et de contacts utiles à la sauvegarde et à la valorisation des aspects matériels et immatériels du patrimoine campanaire de l'espace Wallonie-Bruxelles.

A l'heure où les pionniers de ces actions commencent à passer le relais, il appartient à la génération montante de poursuivre le travail.

Plusieurs défis existent dans ce domaine. Nous énumérons ci-dessous ceux qui nous paraissent prioritaires.

Au niveau des cloches de volée :

- Poursuivre inlassablement le travail d'inventaire, en particulier dans le contexte de fermetures, ventes et démolitions d'édifices de culte.

Ce travail nécessite d'assurer la formation des futurs visiteurs de clochers et de renforcer la collaboration de l'ACW avec l'AWaP, le CIPAR, les évêchés, les fabriques d'église et autres propriétaires de patrimoine campanaire.

Au niveau des carillons :

- Poursuivre les efforts de formation des carillonneurs du futur au niveau académies de musique, conservatoires, IMEP, École de Carillon de Malines, stages, ...
- Poursuivre l'amélioration de la qualité des carillons de concert de l'espace Wallonie-Bruxelles ⁽²⁹⁾. Une majorité de ces instruments accuse en effet un sérieux déficit de qualité par rapport aux standards actuels dans le domaine (en particulier en ce qui concerne la « souplesse » de leur clavier et de leurs liaisons avec les battants des cloches).

La politique des autorités publiques d'attribuer systématiquement des travaux d'entretien ou de restauration à l'entreprise la moins

29. L'espace Wallonie-Bruxelles compte actuellement 24 carillons de concert (c'est-à-dire muni d'un clavier manuel).

chère débouche régulièrement sur des résultats qui ne donnent pas satisfaction aux utilisateurs.

Il est dès lors impérieux de définir les critères de qualité à atteindre pour ce type de travaux, ainsi que la procédure de réception en fin de travaux.

Au niveau de l'horlogerie monumentale :

- Poursuivre l'inventaire et la valorisation des horloges monumentales de l'espace Wallonie-Bruxelles.
- Motiver des jeunes et l'IATA ⁽³⁰⁾ à s'intéresser aux aspects historiques et techniques de l'horlogerie monumentale.

Divers :

- Il serait heureux que la Région wallonne puisse se doter d'un « reposoir » pouvant accueillir du patrimoine campanaire en déshérence ou en danger de disparition suite à la désacralisation, la vente ou la démolition des édifices qui l'abritaient.
- Un renforcement des relations entre l'ACW et les campanistes actifs dans l'espace Wallonie-Bruxelles serait utile tant au niveau des standards de qualité de travaux (voir ci-dessus) que de la circulation des informations campanaires.
- Le potentiel d'aide de la part d'organismes tels l'Union des Villes et Communes de Wallonie et le Secrétariat Général au Tourisme pourrait avantageusement être exploré.
- Il serait utile de motiver les chaires d'histoire, de musicologie et de sciences des universités de l'espace Wallonie-Bruxelles à s'intéresser au domaine campanaire. Une piste serait d'envisager des travaux de fin d'étude, voire des thèses sur les multiples facettes de la campanologie, comme l'épigraphe, etc.
- La mutation rapide des moyens de communication incite à la réflexion sur les modes futurs de diffusion et d'archivage des informations campanaires par l'ACW (newsletter, etc.).

30. IATA = Institut d'Enseignement des Arts, Techniques, Sciences et Artisanats (Namur)

5. CONCLUSIONS ET REMERCIEMENTS

Se voulant au service des acteurs locaux dans le domaine campanaire, l'association agit comme source d'informations et comme catalyseur de projets et de synergies.

Voyons-en pour preuve les diverses actions ACW qui ont émaillé ces 25 années d'existence : publications, inventaires dans les 3 domaines d'activité de l'association, fontes de cloches en plein air, expositions, subsides, excursions, relations extérieures, etc.

Au cours de cette période, divers carillons ont pris ou repris de la voix en Wallonie et à Bruxelles. Certains carillons ont bénéficié de travaux d'extension ou de rénovation. Par ailleurs, une réelle émulation en matière d'apprentissage du carillon s'est développée en Wallonie.

Ces diverses réalisations ont permis à l'association d'atteindre une notoriété certaine aux niveaux régional, national et international.

Ce bilan positif est le fruit de l'engagement d'un grand nombre de personnes, en particulier les différents présidents et ceux et celles qui se sont succédé au sein du Conseil d'administration, du Comité de rédaction, des Commissions internes, etc. (voir page 35 et suivantes). Qu'ils et elles en soient chaleureusement remercié(e)s.

Nous saluons également l'engagement des acteurs et actrices sur le terrain, des conseiller(e)s, des sponsors (Région Wallonne, Fédération Wallonie-Bruxelles, annonceurs), des correspondant(e)s dans les administrations précitées, ainsi que de ces 410 personnes qui, à un moment ou un autre de la vie de l'association, en ont été membres.

Certes, il reste beaucoup de travail à accomplir pour assurer une gestion correcte et le développement du patrimoine et de l'art campanaire dans l'espace Wallonie-Bruxelles.

Le bilan des 25 premières années d'existence de l'association a toutefois de quoi donner confiance dans l'avenir.

Gageons que le sentiment qui se développe dans notre société en faveur du patrimoine matériel et immatériel en général soit également propice à la sauvegarde et à la valorisation du campanaire.

Ephémérides de 25 ans d'ACW

- 1994** : Mise sur pied, le 8 octobre, de l'Association d'Art Campanaire en Wallonie (AACW) en tant qu'association de fait.
- 1995** : Parution des premiers numéros du Bulletin Campanaire.
- 1996** : Publication au Moniteur des statuts de l'asbl Association Campanaire Wallonne (ACW), qui a pris le relais de l'AACW.
Première rencontre de l'association avec les autorités wallonnes en charge du patrimoine.
Reconnaissance officielle de l'ACW par la Fédération Mondiale du Carillon.
- 1998** : Obtention d'un mandat et d'un subside de la Région wallonne pour la réalisation de l'inventaire technique et sanitaire des carillons de Wallonie.
Reconnaissance de l'ACW par le Commissariat Général au Tourisme.
- 2000** : Mise sur pied du Comité de rédaction du Bulletin Campanaire.
Mise sur la toile de la première version du site Internet de l'ACW.
Octroi des premiers subsides ACW pour l'organisation d'activités campanaires.
- 2001** : Création du logo actuel de l'association.
Excursion campanaire à Paris (Montmartre, Notre-Dame, Cité de la musique).
- 2002** : Excursion campanaire à Beauvechain (collection d'horloges monumentales de J. Renders).
Excursion campanaire à Malines et à Asten (NL).
- 2003** : Consolidation des statuts de l'ACW, avec précision de ses 3 axes de travail (carillons, cloches de volée et horlogerie monumentale).
Publication dans le Bulletin Campanaire d'un premier relevé des cloches les plus anciennes de Wallonie.

2004 : Coopération à la création de l'asbl Tintinnabulum chargée de la gestion du carillon de la cathédrale de Bruxelles.

2005 : Coulée en plein air de plusieurs dizaines de cloches à Tellin.
Publication d'un premier recueil de compositions pour carillon.
Publication d'une carte des carillons de Wallonie.

2006 : Excursion campanaire (horlogerie monumentale) à Schoonhoven (NL).

2007 : Importante restructuration du site Internet de l'association.
Excursion campanaire au Vleeshuis d'Anvers.

2008 : Publication des œuvres pour carillon de Léon Henry.

2009 : Obtention de la reconnaissance officielle de l'enseignement du carillon en académies de musique par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Publication d'un premier recueil d'œuvres pour carillon composées par Géo Clément.

Participation au comité international chargé de l'organisation des manifestations prévues pour marquer les 500 ans d'existence des carillons à clavier.

Excursion campanaire à Beloeil, Oeudeghien, Wannebecq, Ath.

Excursion campanaire (horlogerie monumentale) à Haneffe, Jeneffe, Feneur, St-Remy, Warsage, Thimister.

2010 : Organisation, avec l'Institut du Patrimoine Wallon, d'une journée d'étude consacrée au patrimoine campanaire de Wallonie.

Publication, à cette occasion, d'un Carnet du Patrimoine consacré à ce patrimoine campanaire.

Publication d'un second recueil d'œuvres pour carillon composées par Géo Clément.

Excursion campanaire à Cologne, Dersdorf et Brenig (DE).

2011 : Participation à l'élaboration du dossier de reconnaissance de l'art du carillon comme élément du patrimoine immatériel de l'UNESCO.

2012 : Obtention de la reconnaissance officielle de l'art du carillon comme élément du patrimoine oral et immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nomination au groupe de travail chargé de la remise sur pied de concerts au carillon du Parlement fédéral.

Nomination comme membre du Comité scientifique et du Comité de gestion des beffrois de Wallonie.

Excursion campanaire à l'abbaye orthodoxe de Chevetogne.

2013 : Organisation d'une masterclass consacrée à Géo Clément.

Excursion campanaire à Asten (NL).

2014 : Organisation, en collaboration avec l'Institut du Patrimoine Wallon, d'un stage de 3 jours de formation campanaire.

Participation consultative à la réinstallation du carillon historique de la collégiale St-Barthélemy à Liège.

Aboutissement favorable du dossier d'inscription de la Culture du carillon de Belgique dans le *Registre UNESCO des exemples de meilleure pratique de sauvegarde de patrimoine culturel immatériel*.

Participation à la mise sur pied du *Belgian Carillon Heritage Committee*, chargé d'assurer une bonne suite à la reconnaissance UNESCO ci-dessus.

Excursion campanaire à Liessies (FR), Chimay, Vergnies et Senzeilles.

2015 : Exposition d'horlogerie monumentale en la collégiale St-Barthélemy de Liège.

Exposition d'horlogerie monumentale en l'église St-Julien d'Ath.

2016 : Participation à l'organisation de la première *Journée de sensibilisation au rôle du carillon dans les communautés locales*, mise sur pied par le Belgian Carillon Heritage Committee.

Formation campanaire à Haneffe, consacrée à l'usage des fiches ACW pour l'inventaire de cloches et d'horloges monumentales.

- 2017** : Publication du 5^e recueil ACW de partitions pour carillon.
Début du dialogue avec le Centre Interdiocésain de Patrimoine artistique et Religieux.
Excursion campanaire à Malines.
- 2018** : Aboutissement favorable des tractations de l'ACW avec l'IMEP (Namur) dans le cadre de la création d'un cours de carillon dans cette haute école.
Participation à la première *Journée de rencontre franco-belge de carillonneurs* (Rouen, FR).
Lancement d'une enquête sur le statut du carillonneur wallon.
Participation à l'organisation de la seconde *Journée de sensibilisation au rôle du carillon dans les communautés locales*, mise sur pied par le Belgian Carillon Heritage Committee.
Excursion campanaire à Florenville, Chassepierre, Orval, St-Mard et Virton.
- 2019** : Reconnaissance interministérielle du Belgian Carillon Heritage Committee.
Participation à la mise sur pied, par l'AWaP, de l'*Été des beffrois* et à la rédaction d'un Carnet du Patrimoine consacré à ces édifices.
Participation à l'organisation, à Tournai, de la seconde *Journée de rencontre franco-belge de carillonneurs* (Tournai).
Soutien financier au *Premier Concours Maurice et Géo Clément* pour jeunes Carillonneurs (Tournai).
Travaux préparatoires à la réédition du Carnet du Patrimoine consacré au patrimoine campanaire de Wallonie.

Acronymes

- AWaP : Agence Wallonne du Patrimoine
 BCHC : Belgian Carillon Heritage Committee
 CIPAR : Centre Interdiocésain de Patrimoine Artistique et Religieux
 FMC : Fédération Mondiale du Carillon
 FWB : Fédération Wallonie-Bruxelles
 IATA : Institut d'Enseignement des Arts, Techniques, Sciences et Artisanats
 IMEP : Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie
 IPW : Institut du Patrimoine Wallon
 VBV : Vlaamse Beiaardvereniging

INDEX NOMINATIF

Fondateurs de l'association

De Vos Edmond (Bas-Oha)
 Dufrêne Philippe (Namur)
 Grégoire André † (Nivelles)
 Joris Serge (Gembloux)
 Lontie Véronique (Soignies)
 Vanderheyden Emmanuel (Liège)

Présidents

1994 - 2000 : Joris Serge
 2001 - 2007 : Boudart Thibaut
 2007 - 2017 : Michallek Jean-Christophe
 2017 - : Joris Serge

Vice-présidents

1994 - 1997 : Grégoire André †
 1998 - 2006 : Vanderheyden Emmanuel
 2007 - 2017 : Joris Serge
 2017 - 2018 : Slégers Philippe
 2017 - : Michallek Jean-Christophe

Secrétaires

1994 - 1998 : De Vos Edmond
 1998 - 2002 : Schùermans Harry †
 2002 - 2014 : Slégers Philippe
 2014 - : Leclercq Cédric

Secrétariat électronique :

2007 - 2012 : Delsaute Emmanuel
 2012 - : Prévinaire Chantal

Sécrétaires - adjoints :

2012 - 2013 : Mollet Chantal
 2014 - 2017 : Slégers Philippe

Trésorier(e)s

1994 - 1998 : De Vos Edmond
 1998 - 2002 : Schùermans Harry †
 2002 - : Flamme Pascaline

Administrateurs et administratrices

Boudart Thibaut : 2000 - 2006
 Coenen Anja : 2008 - 2012
 De Plaen Guy : 1998 - 2000
 De Vos Edmond : 1994 - 2002
 Delsaute Emmanuel : 2006 - 2018
 Desantoine Clarisse : 2018 -
 Draguet Christian : 2002 - 2006 et 2014 - 2016
 Dufrêne Philippe : 1994 - 2000
 Dye Audrey : 2012 - 2017
 Flamme Pascaline : 2002 -
 Grégoire André † : 1994 - 1997
 Joris Serge : 1994 -
 Leclercq Cédric : 2008 -
 Lontie Véronique : 1994 - 2002
 Michallek Jean-Christophe : 2002 -
 Mollet Chantal : 2012 -2014
 Poliart Patrice : 2018 -
 Roland Guy : 2018 -
 Schùermans Harry † : 1998 - 2002
 Slégers Philippe : 2000 - 2018
 Streel Marc : 2012 -
 Vanderheyden Emmanuel : 1994 – 2006 et 2016 – 2018



Le Conseil d'administration en 1998, en réunion avec Luc De Vos, auteur de l'inventaire ACW des carillons de Wallonie

*De gauche à droite :
Lontie V., De Vos E.,
Schùermans H., De Vos L.,
Dufrêne Ph., De Plaen G.,
Vanderheyden E., Joris S.*



Le Conseil d'administration en 2008

*De g. à dr. : Delsaute E.,
Leclercq C., Flamme P.,
Coenen A., Slégers Ph.,
Michallek J.-C., Joris S.*



Le Conseil d'administration en 2018

*De g. à dr.: Delsaute E.,
Vanderheyden E., Flamme P.
Streel M., Slégers Ph.,
Michallek J.-C., Joris S.,
Leclercq C.*

Membres d'honneur

Dufrêne Philippe

Molle Jean-Claude

Slégers Philippe

Vanderheyden Emmanuel

Gestion du site Internet

2000 - 2007 : Thibaut Boudart

2007 - 2012 : Delsaute Emmanuel

2012 - : Prévinaire Chantal et Joris Serge

Bulletin Campanaire

Éditeurs responsables

1995 - 1998 : De Vos Edmond

1998 - : Joris Serge

Éditeur responsable adjoint :

2000 - 2007 : Boudart Thibaut

Comité de rédaction

Boudart Pascale : 2017 -

Boudart Thibaut : 2000 - 2007

Chapelle Bernard : 2007 - 2013

Coenen Anja : 2008 - 2009

Delsaute Emmanuel : 2005 -

Joris Serge : 2000 -

Lavend'homme Etienne : 2002 - 2005

Leclercq Cédric : 2008 -

Lontie Véronique : 2002 - 2005

Michallek Jean-Christophe : 2000 - 2002

Poliart Patrice : 2002 - 2005

Ramaekers Jean : 2014 -

Slégers Philippe : 2000 -

Relecture finale

Aussems Colette : 1998 -

Auteur(e)s :

Aubry G.	Duwelz E.	Moïis C.
Baas A.	Dye A.	Molle J.-Cl.
Bagot H.	Elleboudt Th.	Mollet Ch.
Bernard G.	Eugène C.	Muraille C.
Berte F.	Félix J.-P.	Nuijts P.
Boon Chr.	Frankin J.-Cl.	Pède R.
Bosendorf L.	Friedrich A.	Poliart P.
Boudart P.	Froidbise C.	Pott Th.
Boudart Th.	Ghilain Ch.	Preud'homme D
Brilot R.	Goffette B.	Ramaekers J.
Bursch A.	Gonay J.-P.	Renders J.
Callens C.	Govers N.	Rogier J.-M.
Cannella A.-F.	Govoorts Y.	Roland G.
Carillon Montois asbl	Jacob R.	Romain J.
Chapelle B.	Joris S.	Rombouts L.
Christiansen A.-K.	Jousselin B.	Schenk Y.
Côme V.	Lambrecht F.	Schùermans H.
Cousin J.-P.	Largepret G.	Sergeys J.
Crickboom A.-L.	Laus J.-M.	Slégers B.
Crickboom M.-M.	Lauwers P.	Slégers Ph.
de Borchgrave E.	Lavend'homme E.	Smit J.
De Caluwé J.-P.	Leclercq C.	Snauwaert C.
De Plaen G.	Lejeune M.	Streel M.
De Vos E.	Leroux L.	Swager B.
De Vreese J.	Leroux M.	Utzinger H.
Debuisson M.	Liégeois P.	Vael C.
Delsaute E.	Lontie V.	van der Jeught Fr.
Draguet Chr.	Mangelinckx J.	van der Toorn A.
du Bus de Warnaffe A.	Martin D.	Van Eyck M.
Dubois A.	Mathieu B.	Vanderheyden E.
Dufrêne Ph.	Meessen C.	Vernimmen P.-F.
Dujeux D.	Meesters M.	Waucquez M.
Dumoulin J.	Merry E.	Widart S.
Dupont A.	Michallek J.-Chr.	Zambon J.-M.
Duseigne V.	Moine Ph.	

Assemblées générales de l'ACW

1995 : Gembloux	2008 : Huy
1996 : Ath	2009 : Mons
1997 : Namur	2010 : Nivelles
1998 : Namur	2011 : Liège
1999 : Wavre	2012 : Namur
2000 : Soignies	2013 : Ath
2001 : La Hulpe	2014 : Enghien
2002 : Liège	2015 : Liège
2003 : Jumet	2016 : Dinant
2004 : Wavre	2017 : Verviers
2005 : Tournai	2018 : Mons
2006 : Gembloux	2019 : Gouvy
2007 : Thuin	2020 : Gembloux



AG 2006 à Gembloux - Célébration du 10^e anniversaire de l'association

AG 2014
à Enghien



J-C.Michaliek

AG 2015
à Liège



N. Govers

AG 2016
à Dinant



N. Govers

AG 2019
à Gouvy



V. De Koninck

Agenda

Cette rubrique regroupe les informations parvenues à la rédaction du Bulletin Campanaire à fin décembre 2019.

- **Dimanche 16 février : Ath (église St-Julien) : à 15 h, *St-Valentin au carillon*, par le *Collectif de carillonneurs***

Infos : 0470-01.56.73.

- **Dimanche 22 mars : Gembloux : Assemblée générale de l'ACW**

L'Assemblée générale 2020 marquera les 25 ans de l'association et revêtra de ce fait un caractère 'festif' (voir p. 5).

Ses modalités pratiques seront communiquées dans les prochaines semaines, via la convocation officielle.

- **Samedi 18 et dimanche 19 avril : Wavre (église St-Jean-Baptiste) : week-end 'Tour ouverte'**

Infos : 0487-41.40.83.

- **Dimanche 19 avril : Journée Tours Ouvertes en Province de Liège**

Organisée par l'association *Liège Carillons*, en collaboration avec l'ACW, cette journée permettra la découverte du patrimoine campanaire d'une dizaine de clochers de la Province de Liège : escaliers, belles charpentes, cloches de volée, carillons et horloges monumentales seront au programme. Parmi les communes participantes ayant déjà confirmé leur participation, on trouvera notamment Herve, Huy, Liège et Verviers. En plus des visites ponctuelles dans ces différents lieux, un circuit guidé « Cloches des fondeurs Van den Gheyn et descendants » allant de Verviers à Liège ou Huy aura lieu dans le cadre de cette journée.

Plus de renseignements dès fin janvier à l'adresse : <http://toursouvertesliege.over-blog.com>.

Contacts : M.-M. Crickboom (0479-32.19.57) et J.-Chr. Michallek (0498-24.92.46).

- **Jeudi 21 mai : Ath (église St-Julien) : à 11h, aux bons soins du *Collectif de carillonneurs*, audition du carillon dans le cadre du *Marché de Sortilèges au Château***

Infos : 0470-01.56.73.

- **Dimanche 17 mai : Verviers (église Notre-Dame des Récollets) : concert de carillon consacré à des compositeurs verviétois d’hier et d’aujourd’hui**

À l’occasion du 200e anniversaire de la naissance d’Henri Vieuxtemps et du 150e anniversaire de celle de Guillaume Lekeu, célèbres compositeurs verviétois, l’Échevinat de la culture à Verviers organise une « Année 2020 musicale », dont le programme inclura un concert de carillon le 17 mai à 15h à l’église Notre-Dame des Récollets, avec pour thème : « Compositeurs verviétois d’hier et d’aujourd’hui ».

Ce concert comportera des œuvres non seulement d’Henri Vieuxtemps et Guillaume Lekeu, mais aussi de Pierre Rapsat, Jean Vallée, Gauthier Bernard, Jacques Stotzem, Guy-Philippe Luybaerts, tous verviétois, compositeurs et interprètes.

Contact : M.-M. Crickboom (0479-32.19.57).

- **26 juin – 1 juillet : Longwood Gardens (Kennet Square, PA, USA) : 20^e Congrès de la Fédération Mondiale du Carillon (FMC)**

Ce congrès sera combiné à celui de la Guilde des Carillonneurs d’Amérique du Nord (GCNA). Il sera suivi, le 2 juillet, d’une journée de post-congrès à Washington (DC).

Plus d’informations à ce sujet dans le prochain Bulletin Campanaire.

- **23 octobre : Tournai : Journée de sensibilisation au rôle du carillon dans la société**

Cette journée s’adressera aux propriétaires, aux gestionnaires et aux animateurs de carillons du nord et du sud du pays.

Elle s’inscrira dans le cadre des travaux du Belgian Carillon Heritage Committee et fera suite à celles tenues à Bruxelles en 2016 et à Malines en 2018.

Plus d’informations à ce sujet dans le prochain Bulletin Campanaire.

Le prochain Bulletin Campanaire paraîtra
en mai 2020

Artisan campanaire



Olivier BAUDRI

Electrification des cloches

Horloges d'édifices

Dépannage

Entretien

Devis gratuits



Tout l'appareillage nécessaire pour le clocher **AU MEILLEUR PRIX**

Rue Léon Charlier 231 - 6927 Tellin

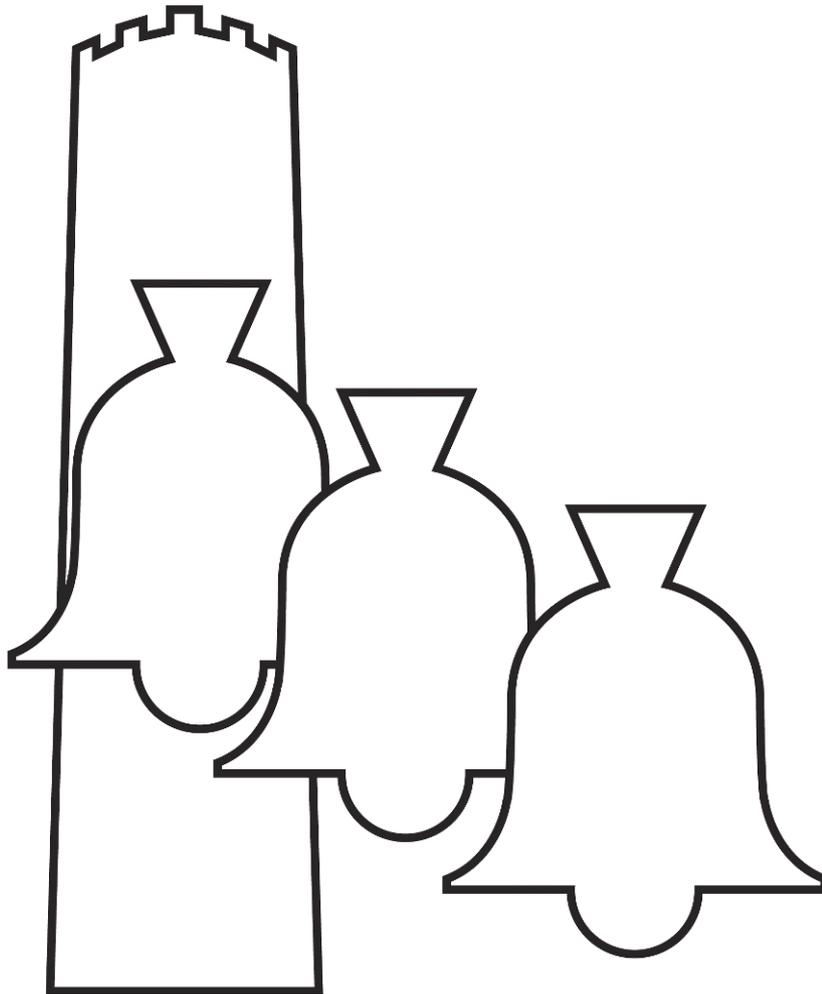
Tel/ Fax : 084 / 366.595 - GSM : 0478 / 933.155

<http://www.cloche-et-cadran.be>

MICHIELS

CLOCHES • CARILLONS • HORLOGES DE TOUR

MAISON FONDÉE EN 1860



Korenmarkt 6, 2800 Mechelen
Tel. +32 (0)15 42 12 96 - Fax. +32 (0)15 43 19 12
michielsmechelen@telenet.be



CLOCKS
& BELLS

+ 32 484 41 87 87

WWW.CLOCKSANDBELLS.BE

KLOKKEN - WIJZERPLATEN - BEIAARDEN
CLOCHES - CADRANS - CARILLONS

CAMPA



- *Electrification*
- *Automatisation*
- *Bâtis, montures de suspensions*
- *Horloges de tours*
- *Montage, restauration et entretien d'installations en tous genres*
- *Soudure de cloche fêlée avec garantie*
- *Expertises et devis gratuits*



**Une gamme complète dont
tous les clochers rêvent**



**Rapport QUALITE/Prix
imbattable**

**Made in Belgium,
Mondialement exporté**

Mont du Carillon 39 - B-6927 TELLIN

Tél.: ++ 32-(0)84 - 36.70.32 - Fax: ++ 32-(0)84-36.66.59

E-mail: info@campatellin.be

www.campatellin.be